

Quelle autorisation pour quels travaux ?

màj le 26/02/2025

Nature de l'autorisation

N a t u r e d u p r o j e t		Certificat d'urbanisme de simple information	Certificat d'urbanisme opérationnel	Déclaration préalable Construction (DPC)	Déclaration préalable Aménagement (DPA)	Permis de construire une maison individuelle et ses annexes (PCMI)	Permis de construire	Permis d'aménager	Permis de démolir	Aucune formalité
	Renseignements sur un terrain (équipements, servitudes et périmètres, dispositions d'urbanisme)									
	Savoir si mon projet est réalisable									
	Construction inférieure à 5 m ²									
	Construction nouvelle entre 5 et 20 m ²									
	Construction nouvelle supérieure à 20 m ²									
	Extension inférieure à 40 m ²			en zone U d'un PLU						
	Extension supérieure à 40 m ²									
	Modification de l'aspect extérieur (ravalement, modification de façade, toiture)					si changement de destination				
	Aménagement intérieur (ex : combles)			si création de surface de plancher						
Clôture										
Division de terrain pour détachement de lots à bâtir (sans équipements communs)										
Division de terrain pour détachement de lots à bâtir (avec équipements communs : voiries ou espaces communs)										
Démolition								périmètre protégé ou délibération de la commune		